

**VOIET B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belgeDéposé au greffe du  
tribunal de l'entreprise de Liège,  
division Afton, le 05/05/2026~~Le Greffier,~~

Greffé

N° d'entreprise : 0475 754 811

Nom

(en entier) : **NOVIREM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **6730 Tintigny, Rue de l'Arboretum, Bellef. 1****Objet de l'acte : NOMINATION**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société NOVIREM SRL – BE 0475.754.811, tenue le 12/03/2026 à 18h00 à Rixensart, suite au décès de M. PEIGNEUR Jean-Luc, survenu le 06/03/2026, lequel agissait en qualité de représentant permanent de la société Brothers & Sister SRL (BCE 0807.358.318), administrateur de la société.

L'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour.

**1. Constat de la vacance du représentant permanent**

L'assemblée générale constate que le mandat de représentant permanent de la société Brothers & Sister SRL, au sein du conseil d'administration de NOVIREM SRL, exercé par M. PEIGNEUR Jean-Luc, est devenu vacant à la suite de son décès survenu le 06/03/2026. Le mandat d'administrateur de Brothers & Sister SRL lui-même demeure inchangé.

**2. Désignation du nouveau représentant permanent**

En application de l'article 7:93 du Code des sociétés et des associations (CSA), l'assemblée générale prend acte de la désignation par la société Brothers & Sister SRL (BCE 0807.358.318) de Mme SEMET Séverine (NN ... en qualité de nouveau représentant permanent, en remplacement de M. PEIGNEUR Jean-Luc décédé.

Mme SEMET Séverine accepte cette désignation à compter du 06/03/2026, pour une durée indéterminée. Le mandat de représentant permanent sera exercé à titre gratuit.

**3. Déclaration d'éligibilité**

L'assemblée prend acte de la déclaration de Mme SEMET Séverine, désignée en qualité de représentant permanent de Brothers & Sister SRL auprès de NOVIREM SRL. Celle-ci déclare accepter sa désignation et confirme ne faire l'objet d'aucune interdiction de gérer ni d'aucune incapacité l'empêchant d'exercer un tel mandat. Elle atteste également ne pas être frappée d'une condamnation entraînant la déchéance du droit d'exercer des fonctions d'administrateur, conformément à l'article 2:20 du Code des sociétés et des associations.

**4. Mandat de publication**

L'assemblée donne mandat à Fiscal Team (BE 0809.003.556) représenté par Stéphane Fievet, à MyB2B (BE 0719.786.322) représenté par Olivier Baum, ou à M. Patrick Ader, avec pouvoir de substitution, afin de procéder aux formalités de dépôt et de publication aux annexes du Moniteur Belge.

L'ensemble des points de l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des voix présentes.

La séance est levée à 18h30.

À Rixensart, le 12/03/2026

SEMET Séverine

Représentant permanent de Brothers & Sister SRL

MYB2B.BIZ mandataire spécial représenté par M. Patrick Ader

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2026 - Annexes du Moniteur belge